

PRINCIPE DE FABRICATION

La fabrication des planchers alvéolaires s'effectue sur de grandes pistes permettant de réaliser plusieurs dalles à la fois.

Sur ces pistes sont positionnés des câbles que l'on met sous tension, le béton est ensuite coulé et étuvé. Une fois le matériau durci, la tension est interrompue et les câbles sont sectionnés.

01 TENSION des armatures actives dites « torons de précontrainte ».

02 COULAGE des dalles en béton par fileuse double à coffrage glissant.

03 ÉTUVAGE des pistes soit chauffage sous bâches des bancs à une température de 35 à 60° degrés.

04 DÉTENTION ET COUPE des aciers de précontraintes.

05 DÉMOULAGE des dalles et stockage des produits par ordre de chargement.



TENSION DES TORONS DE PRÉCONTRAITE



DÉTENTION DES ACIERS DE PRÉCONTRAITE



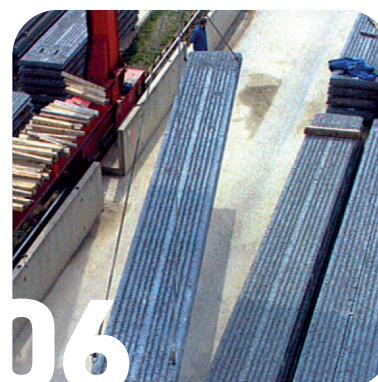
COULAGE DES DALLES PAR FILEUSE DOUBLE À COFFRAGE GLISSANT



COUPE DES ACIERS DE PRÉCONTRAITE



DALLES COULÉES PRÊTES À L'ÉTUVAGE



ÉTIQUETAGE ET STOCKAGE DES DALLES SUR LE PARC